



## Conseil économique et social

Distr. générale  
8 mars 2006  
Français  
Original : anglais

### Cinquième session

New York, 15-26 mai 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Thème spécial : objectifs du Millénaire  
pour le développement et peuples autochtones :  
redéfinir les objectifs**

## Renseignements communiqués par les organismes des Nations Unies

### Fonds international de développement agricole

#### *Résumé*

Dans un souci de promouvoir le développement des peuples autochtones pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, M. Phrang Roy a été nommé Président adjoint chargé de fonctions spéciales pour les questions autochtones et tribales en septembre 2005.

Comme suite aux recommandations de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, le Fonds international de développement agricole (FIDA) est heureux de signaler qu'il a accordé en 2005 62,2 millions de dollars de prêts et 500 000 dollars de dons pour le financement de projets à l'appui des peuples autochtones.

Le Fonds a également approuvé deux dons institutionnels d'un montant total de 350 000 dollars. Le premier aidera le Secrétariat de l'Instance permanente à définir des indicateurs de pauvreté et de bien-être fondés sur les principes, les concepts et les pratiques de développement des peuples autochtones. Des indicateurs sexospécifiques seront également établis durant ce processus. Ce don permettra en outre au Secrétariat de veiller à ce que les indicateurs soient largement utilisés aux niveaux national, régional et mondial par les organismes compétents des Nations Unies et par les États concernés.



Le deuxième don aidera l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social à lancer un projet mondial de recherche-action comparative relatif aux communautés autochtones sur le thème « Identité, pouvoir et droits ». Ce projet contribuera à promouvoir la compréhension mutuelle entre les États, les entreprises multinationales et les peuples autochtones quant aux perspectives de développement de ces derniers et à faire prendre conscience du droit et de la capacité de ces peuples de choisir leur propre modèle de développement.

En 2005 également, le FIDA a :

- Financé, dans le cadre du Programme régional à l'appui des populations indigènes du bassin de l'Amazonie, une deuxième série d'ateliers d'apprentissage dans l'Amazonie bolivienne pour présenter les initiatives les plus concluantes d'écotourisme autochtone dans la région. Un atelier a également été organisé au Pérou, au cours duquel les représentants de 16 projets autochtones parmi les plus prometteurs de la région ont pu échanger leurs données d'expérience. Les participants à l'atelier ont sélectionné trois de ces projets pour l'attribution d'un prix des meilleures réalisations;
- Financé la participation d'un expert autochtone à l'Atelier technique international sur les connaissances traditionnelles autochtones organisé par le Secrétariat de l'Instance permanente au Panama;
- Organisé à Rome, en collaboration avec le Secrétariat de l'Instance permanente, un atelier sur les points de vue des peuples autochtones et tribaux concernant plusieurs projets financés par le FIDA;
- Organisé différentes activités en marge de l'examen décennal des résultats de la Conférence de Beijing, au cours desquelles les membres de l'Instance permanente et les femmes autochtones ont été invités à faire part de leurs préoccupations particulières.

Les coordonnateurs pour les questions autochtones sont M. Phrang Roy, M<sup>me</sup> Antonella Cordone et M<sup>me</sup> Vanda Altarelli.

---

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Recommandations adressées exclusivement au Fonds international de développement agricole.....	4
II. Recommandations adressées aux autres organismes .....	5
III. Autres renseignements pertinents concernant des politiques, des programmes, des activités ou des crédits budgétaires récents .....	5
IV. Thème spécial de la quatrième session : objectifs du Millénaire pour le développement et peuples autochtones .....	7
V. Appui du Fonds international de développement agricole aux conférences et réunions sur les questions autochtones .....	8

## **I. Recommandations adressées exclusivement au Fonds international de développement agricole**

1. En 2004, l'Instance permanente sur les questions autochtones a adressé deux recommandations spécifiques au Fonds international de développement agricole (FIDA) :

- Diriger, en collaboration avec les organismes multilatéraux, les instances régionales et les organisations autochtones, l'intégration des questions et préoccupations autochtones dans les stratégies de réduction de la pauvreté au niveau national; et
- Mettre en œuvre des programmes visant à appuyer les groupes pastoraux et semi-nomades d'Afrique.

2. S'agissant de la première recommandation, le FIDA a collaboré étroitement avec la Banque mondiale, l'Agence allemande de coopération technique, le Ministère du développement international du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et d'autres organismes bilatéraux sur les stratégies de réduction de la pauvreté. Le principal résultat obtenu par l'organisation en 2004 a été d'appeler l'attention des gouvernements intéressés et des organismes multilatéraux et bilatéraux sur le fait que la pauvreté était essentiellement un phénomène rural. Durant les réunions tenues avec ces organismes en 2005, le FIDA, en collaboration avec la Banque mondiale, a entrepris d'attirer l'attention des parties prenantes sur l'importance de tenir compte des préoccupations autochtones dans les activités de réduction de la pauvreté. Cet effort de sensibilisation devrait se poursuivre au cours des années à venir.

3. En réponse à la deuxième recommandation, en 2006, le FIDA :

- A financé en République-Unie de Tanzanie un programme centré sur les ménages pastoraux et agropastoraux;
- A commencé à élaborer un projet d'appui aux éleveurs dans le nord du Mali;
- Veillera à ce que les besoins d'assistance spéciale des éleveurs soient pris en compte lors de la révision des stratégies régionales prévue l'année prochaine.

4. En 2005, l'Instance permanente a adressé une recommandation particulière au FIDA : travailler à l'élaboration de principes directeurs opérationnels pour les questions autochtones et d'un programme-cadre de sensibilisation pour promouvoir les droits et le développement des peuples autochtones et atteindre les objectifs de développement intéressant les peuples autochtones qui se dégagent des conférences, conventions et sommets internationaux.

5. Le Fonds réfléchit actuellement aux moyens d'entamer un processus qui conduirait à l'adoption par le Conseil d'administration de principes d'engagement sur les questions autochtones applicables aux activités du FIDA. Il examine également les moyens d'internaliser le programme-cadre de sensibilisation mis en place avec le concours du Secrétariat de l'Instance permanente, ainsi que l'expérience qu'il a acquise sur le terrain et dans le cadre de la coopération avec ses partenaires internationaux.

## II. Recommandations adressées aux autres organismes

6. L'Instance permanente a recommandé la mobilisation de ressources au titre de projets d'appui aux peuples autochtones. Elle a par ailleurs recommandé que les institutions financières internationales conçoivent à l'intention des femmes autochtones des programmes spéciaux qui leur donnent accès au crédit (sous la forme de services de microfinancement). À cet égard, le FIDA est heureux de signaler qu'en 2005, pour faciliter le financement de projets d'appui aux peuples autochtones, notamment aux femmes autochtones, il a accordé des prêts d'un montant de 62,2 millions de dollars et des dons d'un montant de 500 000 dollars (voir section III et annexe). Il s'est également employé à promouvoir, en coopération avec l'Alliance internationale contre la faim, des associations locales de femmes autochtones contre la faim dans le nord-est de l'Inde. En s'appuyant sur le projet financé par le FIDA dans la région, les femmes autochtones utilisent les groupes d'entraide et leurs fédérations pour unir leurs efforts avec ceux des organisations de la société civile et des autorités locales de façon à prendre des mesures collectives de lutte contre la faim et la pauvreté.

## III. Autres renseignements pertinents concernant des politiques, des programmes, des activités ou des crédits budgétaires récents

7. En 2005, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé six prêts au titre de projets d'appui aux peuples et aux éleveurs autochtones. Axés en particulier sur les femmes, trois de ces projets seront exécutés en Asie (Chine, Inde et République démocratique populaire lao), un en Amérique latine (Mexique) et un en Afrique (République-Unie de Tanzanie). Le coût total de ces projets s'est élevé à 190,3 millions de dollars, dont un apport du FIDA de 62,2 millions de dollars<sup>1</sup>. Ces projets devraient bénéficier à quelque 1,5 million de ménages autochtones et pastoraux. La plupart des projets ont pour objet de créer des groupes d'entraide, composés en majorité de femmes autochtones, en vue d'établir des services financiers ruraux et des microentreprises à leur intention.

8. En 2005, le FIDA a également approuvé deux dons institutionnels d'un montant total de 350 000 dollars en faveur d'organisations autochtones et de leurs organismes d'appui (voir annexe). Le premier don aidera le Secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones à :

- Engager trois consultations régionales entre les représentants des communautés et des organisations autochtones pour définir des indicateurs de pauvreté et de bien-être fondés sur les principes, les concepts et les pratiques de développement des peuples autochtones. Des indicateurs sexospécifiques seront également établis durant ce processus;
- Examiner les indicateurs proposés et établir des indicateurs tenant compte des spécificités autochtones qui soient applicables à l'échelle mondiale ainsi que des indicateurs propres à chaque région;

<sup>1</sup> Le Fonds a également fait une contribution de 16,2 millions de dollars pour un projet au Maroc visant notamment à améliorer les moyens d'existence des Amazigh, qui vivent dans la région est du Moyen Atlas.

- Formuler des observations provisoires à la cinquième session de l'Instance permanente sur les questions indigènes;
- Veiller à ce que ces indicateurs soient largement utilisés aux niveaux national, régional et mondial par les organismes compétents des Nations Unies et les autorités nationales concernées.

9. Le deuxième don aidera l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social à lancer un projet mondial de recherche-action comparative relatif aux communautés autochtones sur le thème « Identité, pouvoir et droits ». Ce projet, qui sera exécuté en étroite collaboration avec l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, répond à plusieurs objectifs spécifiques :

- Réaliser huit études de cas nationales sur le thème susmentionné;
- Attirer l'attention sur les droits et la capacité des peuples autochtones de choisir leur propre modèle de développement et sur la nécessité pour les États et les organismes internationaux de créer des tribunes de consultation représentatives qui permettent à ces groupes de participer à la prise des décisions influant sur leur mode de vie;
- Mettre les résultats des recherches au service du Secrétariat de l'Instance permanente et des autres organismes des Nations Unies pour leur permettre d'aider les communautés autochtones à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs arrêtés dans le domaine social et des droits de l'homme;
- Publier et diffuser des articles, des études spéciales et au moins un ouvrage sur le thème de recherche afin d'attirer l'attention sur la difficulté de reconnaître les droits des peuples autochtones sans freiner le développement infrastructurel et sectoriel.

10. Enfin, un don spécial de 500 000 dollars a été octroyé au Fonds national pour la paix au Guatemala pour venir en aide aux ménages touchés par le cyclone Stan.

11. Le Fonds a financé la participation d'un expert autochtone à l'Atelier technique international sur les connaissances traditionnelles autochtones, organisé par le Secrétariat de l'Instance permanente au Panama en septembre 2005. Une étude a été réalisée à cette occasion pour documenter les travaux menés sur les connaissances ethnobotaniques autochtones aux Philippines avec l'appui financier du FIDA. Cette étude a donné lieu à la publication d'un document intitulé *Indigenous knowledge systems and intellectual property rights: an enabling tool for development with identity*.

12. Le FIDA a élaboré 9 des 17 études de cas incluses dans la publication établie par le Secrétariat de l'Instance permanente sous le titre *Indigenous women and the United Nations system: Good practices and lessons learned*.

13. En novembre 2005, dans le cadre du Programme régional à l'appui des populations indigènes du bassin de l'Amazonie (PRAIA), le FIDA a financé une rencontre de 10 jours sur le thème « Entreprises de tourisme autochtones : expériences de gestion ». Organisées dans l'Amazonie bolivienne, ces journées ont permis aux représentants autochtones qui mènent ou prévoient de créer des activités écotouristiques de se familiariser avec les initiatives réussies dans ce domaine et de

partager leurs données d'expérience. (Pour de plus amples renseignements, consulter le site <[www.praia-amazonia.org](http://www.praia-amazonia.org)> – Ruta de Aprendizaje.)

14. Également dans le cadre du PRAIA, un atelier a été organisé au Pérou pour partager les données d'expérience. Des représentants de 16 des projets autochtones les plus prometteurs de la région se sont réunis pendant une semaine pour comparer leurs expériences; les trois projets jugés les plus concluants par les participants à l'atelier ont reçu un prix des meilleures réalisations. (Pour de plus amples renseignements, consulter le site <[www.praia-amazonia.org](http://www.praia-amazonia.org)> – Experiencia Viva.)

15. En novembre 2005, le FIDA et le Secrétariat de l'Instance permanente ont organisé un atelier de deux jours sur les points de vue des peuples autochtones et tribaux concernant certains projets financés par le Fonds. L'objectif était de présenter les conclusions des examens effectués par des experts autochtones pour déterminer dans quelle mesure les cinq projets financés par le FIDA étaient fondés sur les principes, la vision du monde et les méthodes de développement des peuples autochtones et tribaux. Cet atelier a également offert une occasion unique d'échanger des idées sur les moyens dont les organisations internationales et les gouvernements nationaux pourraient aider plus efficacement les peuples autochtones et tribaux à éliminer les obstacles, relever les défis et tirer parti des possibilités offertes. Toutes les études de cas ont conclu que les projets financés par le FIDA tenaient compte des principes et des pratiques des peuples autochtones et tribaux, et qu'ils contribuaient à promouvoir l'égalité entre les sexes et entre les générations. Ces études ont permis de mieux apprécier le rôle de la culture, de l'identité et du savoir traditionnel autochtone dans le développement. Elles ont montré que le FIDA avait conçu et utilisé des innovations institutionnelles pour formuler et promouvoir des concepts et des pratiques compatibles avec les vues des peuples autochtones et tribaux sur le développement. La démarche suivie par le Fonds a également aidé à créer des organisations représentant les peuples autochtones et tribaux et des systèmes de gouvernance qui leur donnaient un meilleur sentiment d'autodétermination. D'autre part, le transfert du pouvoir de décision, des responsabilités et des ressources aux communautés avait encouragé la transparence et le sens de la responsabilité dans la comptabilisation collective des fonds et amélioré le contrôle de leur utilisation et de leur gestion. Toutefois, d'après l'une des études de cas, le FIDA formule avant tout les projets dans une optique de développement rural et n'est pas toujours pleinement conscient que les peuples autochtones jouissent de droits collectifs – sanctionnés par la communauté internationale – sur leurs terres, leurs ressources et leurs territoires traditionnels, et ont droit à leur culture et à leur langue.

#### **IV. Thème spécial de la quatrième session : objectifs du Millénaire pour le développement et peuples autochtones**

16. Au titre du don accordé par le FIDA, le Secrétariat de l'Instance permanente a organisé, en marge de la réunion du Conseil d'administration en février 2005, une table ronde sur l'intégration des vues des peuples autochtones sur le développement aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les participants au débat comprenaient des experts autochtones d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, des membres de l'Instance permanente, des fonctionnaires du

FIDA et des représentants des Gouvernements finlandais et philippin. Une deuxième manifestation parallèle a été organisée sur le même thème à la quatrième session de l'Instance permanente, avec la participation de représentants d'organisations autochtones, d'autres experts autochtones et de représentants gouvernementaux.

## **V. Appui au Fonds international de développement agricole aux conférences et réunions sur les questions autochtones**

17. Le Fonds prévoit de contribuer et participer à un atelier sur les peuples autochtones et la communication au service du développement organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en Bolivie, en juin 2006.

18. En collaboration avec le Secrétariat de l'Instance permanente, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, le FIDA espère aussi contribuer et participer à l'atelier sur les peuples autochtones et la pauvreté organisé par la Banque mondiale à New York en mai 2006.

19. Le FIDA collabore étroitement avec le Secrétariat de l'Instance permanente, certains de ses membres et d'autres partenaires pour mieux cerner les incidences opérationnelles d'un développement tenant compte de l'identité et de la gouvernance des peuples autochtones. Les résultats de cette initiative seront examinés lors d'un atelier de réflexion qui se tiendra durant le second semestre de 2006 (dates exactes à déterminer).

20. Un deuxième atelier de réflexion pourrait être consacré à la question du panachage des technologies autochtones et modernes.



## Annexe

## Projets/programmes financés par le FIDA à l'appui des peuples autochtones – 2005

## A. Prêts

<i>Pays</i>	<i>Titre du projet /programme</i>	<i>Objectif du projet/programme</i>	<i>Région du projet/ programme et groupe cible</i>	<i>Composante du projet/ programme</i>	<i>Coût et financement du projet/programme</i>	<i>Bénéficiaires</i>
Chine	Programme de réduction de la pauvreté dans le sud de la province de Gansu	<p><b>Objectif principal :</b> Réduire la pauvreté de manière durable et équitable dans les régions montagneuses du sud de la province de Gansu</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b> Renforcer durablement la capacité de production et la croissance des revenus, améliorer l'environnement et accroître l'incidence des services sociaux dans la région du programme</p>	<p><b>Région du programme :</b> 109 municipalités dans 10 comtés du centre-sud de la province de Gansu</p> <p><b>Groupe cible :</b> Ménages ruraux pauvres et très pauvres appartenant à de nombreuses minorités ethniques</p>	<p>a) Investissement dans l'infrastructure de production rurale et dans l'infrastructure socioéconomique</p> <p>b) Accès aux services financiers et au crédit</p> <p>c) Amélioration des facultés intellectuelles de tous les enfants grâce à la scolarisation primaire</p> <p>d) Renforcer les organisations de développement humain au niveau communautaire</p>	Coût total estimatif de l'action en faveur des minorités autochtones : 40 millions de dollars, dont un prêt du FIDA estimé à 14 millions de dollars	275 000 ménages appartenant à des minorités ethniques (estimation)

<i>Pays</i>	<i>Titre du projet /programme</i>	<i>Objectif du projet/programme</i>	<i>Région du projet/ programme et groupe cible</i>	<i>Composante du projet/ programme</i>	<i>Coût et financement du projet/programme</i>	<i>Bénéficiaires</i>
Inde	Tejaswini : Programme de démarginalisa- tion des femmes rurales	<p><b>Objectif principal :</b> Permettre aux femmes rurales de tirer parti des choix, des débouchés et des possibilités dans les arènes économique, sociale et politique pour améliorer leur bien-être</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <p>a) Créer des groupes d'entraide solides et durables et des organisations faîtières connexes</p> <p>b) Donner accès aux services de microfinancement</p> <p>c) Améliorer les moyens d'existence et en créer de nouveaux</p> <p>d) Donner accès à l'alphabétisation fonctionnelle et aux infrastructures permettant d'économiser de la main-d'œuvre, et accroître la participation à la gouvernance locale</p>	<p><b>Région du programme :</b> 33 districts ruraux du Maharashtra (dont 16 districts tribaux) et 6 districts du Madhya Pradesh (dont 3 districts à majorité tribale)</p> <p><b>Groupe cible :</b> Les femmes appartenant à des groupes d'entraide</p>	<p>a) Renforcement des institutions locales</p> <p>b) Services de microfinancement</p> <p>c) Amélioration des moyens d'existence et création d'entreprises</p> <p>d) Autonomisation des femmes et équité</p> <p>e) Gestion du programme et appui institutionnel</p>	Coût total estimatif de l'action en faveur des femmes tribales : 104,4 millions de dollars, dont un prêt du FIDA estimé à 19,7 millions de dollars	560 000 ménages tribaux (estimation)

<i>Pays</i>	<i>Titre du projet /programme</i>	<i>Objectif du projet/programme</i>	<i>Région du projet/ programme et groupe cible</i>	<i>Composante du projet/ programme</i>	<i>Coût et financement du projet/programme</i>	<i>Bénéficiaires</i>
Mexique	Projet de développement durable à l'intention des communautés rurales et autochtones de la région semi-aride du nord-ouest	<p><b>Objectif principal :</b> Réduire le niveau de pauvreté et de démarginalisation des communautés rurales pauvres (autochtones et non autochtones)</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b> Faire acquérir aux communautés et aux organisations dans la région du projet les moyens de participer aux processus de développement économique et social local; améliorer leurs possibilités d'emploi et de production, et augmenter leurs revenus</p> <p>Renforcer la durabilité des ressources naturelles</p>	<p><b>Région du projet :</b> 19 municipalités dans quatre États situés dans la région semi-aride du nord-ouest du Mexique</p> <p><b>Groupe cible :</b> Petits agriculteurs pauvres appartenant à des ejidos (fermes communales) et indépendants; exploitants sans terre et travailleurs agricoles; chefs de microentreprises rurales; et femmes et jeunes autochtones vivant en milieu rural</p>	<p>a) Régénération et conservation des ressources naturelles</p> <p>b) Renforcement des capacités de développement local</p> <p>c) Développement des microentreprises de tourisme rural et d'écotourisme</p> <p>d) Renforcement des institutions</p>	Coût total estimatif de l'action en faveur des peuples autochtones : 9 330 000 de dollars, dont un prêt du FIDA estimé à 7,5 millions de dollars	53 250 ménages (estimation)

<i>Pays</i>	<i>Titre du projet /programme</i>	<i>Objectif du projet/programme</i>	<i>Région du projet/ programme et groupe cible</i>	<i>Composante du projet/ programme</i>	<i>Coût et financement du projet/programme</i>	<i>Bénéficiaires</i>
République démocratique populaire lao	Programme d'amélioration des moyens d'existence des ménages ruraux dans les provinces d'Attapeu et Sayabouri	<p><b>Objectif principal :</b> Promouvoir une croissance économique soutenue et améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux pauvres (notamment les femmes et les groupes vulnérables) dans huit districts</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <p>a) Aider les communautés à gérer leur propre développement</p> <p>b) Permettre aux communautés d'utiliser des systèmes durables d'exploitation agricole et de gestion des ressources naturelles et de mener des activités rémunératrices non agricoles</p> <p>c) Donner aux communautés un accès aux routes locales</p> <p>d) Promouvoir un développement rural décentralisé et participatif, géré dans un souci de durabilité et de responsabilisation, en tenant compte des sexospécificités et des besoins des pauvres</p>	<p><b>Région du programme :</b> Trois districts dans le sud de la province d'Attapeu et cinq districts dans le nord de la province de Sayabouri</p> <p><b>Groupe cible :</b> 26 200 ménages pauvres vivant dans l'insécurité alimentaire</p>	<p>a) Développement social</p> <p>b) Développement économique et gestion des ressources naturelles</p> <p>c) Amélioration de l'infrastructure rurale</p> <p>d) Développement institutionnel et renforcement des capacités</p>	Coût total estimatif de l'action en faveur des minorités ethniques : 13 millions de dollars, dont un prêt du FIDA estimé à 8,6 millions de dollars	13 000 ménages (estimation)

<i>Pays</i>	<i>Titre du projet /programme</i>	<i>Objectif du projet/programme</i>	<i>Région du projet/ programme et groupe cible</i>	<i>Composante du projet/ programme</i>	<i>Coût et financement du projet/programme</i>	<i>Bénéficiaires</i>
République- Unie de Tanzanie	Programme de développement du secteur agricole – élevage : appui au développement pastoral et agropastoral	<p><b>Objectif principal :</b> Faire reculer la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et accroître les revenus dans les communautés qui vivent surtout de l'élevage</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <p>a) Améliorer les moyens d'existence des éleveurs et agropasteurs les plus démunis</p> <p>b) Renforcer les capacités des communautés pastorales</p> <p>c) Améliorer les services de développement de l'élevage proposés aux petits agriculteurs</p> <p>d) Améliorer l'infrastructure et les systèmes de commercialisation des productions animales</p> <p>e) Renforcer la capacité des institutions publiques nationales et locales de fournir des services au sous-secteur de l'élevage</p>	<p><b>Région du programme :</b> 11 régions, soit 21 districts</p> <p><b>Groupe cible :</b> Petits agriculteurs vivant de l'élevage, en particulier ceux qui sont pauvres ou très pauvres et les agricultrices. À Zanzibar, le programme s'adresse également aux pêcheurs qui possèdent du bétail</p>	<p>a) Autonomisation</p> <p>b) Appui technique au développement de l'élevage</p> <p>c) Développement des services de santé et d'approvisionnement en eau</p> <p>d) Appui au dialogue sur les mesures à prendre; cadres et institutions juridiques et réglementaires</p> <p>e) Gestion du programme</p>	Coût total estimatif de l'action en faveur des éleveurs : 23,6 millions de dollars, dont un prêt du FIDA estimé à 12,4 millions de dollars	Environ 600 000 ménages pastoraux

## B. Dons au niveau mondial

<i>Pays/ organisation</i>	<i>Titre</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Région</i>	<i>Composantes</i>	<i>Coût et financement</i>	<i>Bénéficiaires</i>
Niveau mondial : Secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones	–	<p><b>Objectif principal :</b> Permettre aux communautés autochtones d'évaluer leur bien-être sur la base de leurs propres principes, concepts et pratiques de développement</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b> a) Permettre aux communautés autochtones, dans le cadre de consultations régionales, de définir leurs propres indicateurs de pauvreté et de bien-être en s'appuyant sur leurs principes, concepts et pratiques de développement b) Proposer des indicateurs tenant compte des spécificités autochtones aux niveaux mondial et régional c) Assurer la diffusion et l'adoption générales de ces indicateurs grâce aux activités de plaidoyer menées par l'Instance permanente et le Groupe d'appui interorganisations</p>	Niveau mondial	<p>Organiser trois consultations régionales (Afrique, Asie et Amérique latine) avec des représentants d'organisations autochtones pour définir des indicateurs de pauvreté et de bien-être fondés sur les propres principes, concepts et pratiques de développement des peuples autochtones</p> <p>Examiner les indicateurs proposés et établir des indicateurs tenant compte des spécificités autochtones qui soient applicables à l'échelle mondiale ainsi que des indicateurs propres à chaque région</p> <p>Faire en sorte que ces indicateurs soient largement appliqués aux niveaux national, régional et mondial par les organismes compétents des Nations Unies et par les États concernés. L'Instance permanente et le Groupe d'appui interorganisations</p>	Contribution du FIDA : 150 000 dollars	Peuples autochtones à l'échelle mondiale

<i>Pays/ organisation</i>	<i>Titre</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Région</i>	<i>Composantes</i>	<i>Coût et financement</i>	<i>Bénéficiaires</i>
Niveau mondial : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social	Identité, pouvoir et droits	<p><b>Objectif principal :</b> Faire en sorte que les droits des peuples autochtones et leur vision du développement soient reconnus, respectés et pris en considération dans les programmes de développement</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b> a) Entreprendre des recherches actives dans huit pays sur le thème « Identité, pouvoir et droits »</p> <p>b) Promouvoir la compréhension mutuelle entre les États, les entreprises multinationales et les peuples autochtones quant aux différentes notions du développement</p> <p>c) Sensibiliser l'opinion au droit et à la capacité des peuples autochtones de choisir leur propre modèle de développement</p>	Niveau mondial	<p>mèneront des activités de promotion dans ce sens</p> <p>Faire réaliser huit études de cas dans huit pays Organiser des ateliers pour examiner le domaine d'intervention et les conclusions du projet</p> <p>Établir les résultats du projet et les publier sous forme de documents de travail, d'études spéciales, de notes d'information, d'articles et d'ouvrages</p>	Coût total : 285 000 dollars; contribution du FIDA : 199 000 dollars	Peuples autochtones à l'échelle mondiale, gouverne- ments, entreprises multi- nationales et organismes multilatéraux

## C. Dons octroyés à des pays

<i>Pays/Organisation</i>	<i>Titre du programme</i>	<i>Objectifs du programme</i>	<i>Région du programme et groupe cible</i>	<i>Composantes du programme</i>	<i>Coût et financement du programme</i>	<i>Bénéficiaire</i>
Guatemala (Fonds national pour la paix)	Programme de relance de la production des petites exploitations agricoles et de reconstruction de l'infrastructure dans le département de Sololà, ravagé par le cyclone Stan	<p><b>Principaux objectifs :</b> Contribuer à la reconstruction de l'infrastructure pour assurer la pérennité de la production agricole dans 13 municipalités du département de Sololà, touchées par le cyclone Stan</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b> a) Reconstruire et remettre en état six ponts et déblayer des éboulements et glissements de terrain sur de petits tronçons de routes rurales (33 kilomètres)</p> <p>b) Remettre en état trois systèmes de micro-irrigation pour faciliter la relance de la production vivrière des petites exploitations agricoles aux fins d'auto-consommation et l'approvisionnement des marchés locaux et départementaux en produits maraîchers</p>	<p><b>Région du programme :</b> 13 municipalités dans le département de Sololà</p> <p><b>Groupe cible :</b> Petits producteurs autochtones et agriculteurs de subsistance vivant dans de petites communautés rurales ayant un accès limité aux services sociaux nécessaires</p>	<p>a) Remise en état des ponts et des routes rurales</p> <p>b) Remise en état des systèmes de micro-irrigation des petits exploitants</p> <p>c) Reboisement des zones à risque et des zones de protection</p> <p>d) Création de banques et de succursales pour les intrants et les outils agricoles</p>	Don du FIDA de 500 000 dollars	Environ 7 300 ménages



<i>Pays/Organisation</i>	<i>Titre du programme</i>	<i>Objectifs du programme</i>	<i>Région du programme et groupe cible</i>	<i>Composantes du programme</i>	<i>Coût et financement du programme</i>	<i>Bénéficiaire</i>
		<p>c) Reboiser certaines zones pentues particulièrement vulnérables et d'autres zones exigeant une attention immédiate pour protéger les équipements et les communautés touchés</p> <p>d) Permettre aux producteurs d'acquérir des intrants et des outils agricoles auprès de microbanques et de succursales gérées par des associations locales ou les autorités municipales pour préparer la saison agricole suivante</p>				